

Exigences du rendement énergétique des réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés

1994/0272(COD) - 01/06/1995

Le Conseil a pris acte de l'état des travaux concernant la proposition de directive relative aux exigences du rendement énergétique des réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés électriques à usage ménager. Cette proposition, qui s'inscrit dans le programme SAVE, vise à établir des standards minimum d'efficacité énergétique pour les appareils domestiques en question et, par ce biais, à contribuer à l'effort de réduction des émissions de CO₂. Au terme d'un échange de vues, le Conseil a chargé le Comité des Représentants Permanents de poursuivre l'examen de la proposition.